

Arrêté de la DACS du 21 août 2009 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application des articles R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce

NOR : JUSC0919512A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2007 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application des articles R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce,

Arrête :

Article 1^{er}

Est désignée en qualité de magistrat inspecteur régional, chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel :

D'Agen, Bordeaux et Pau

Mme CAZABAN (Martine), substitue du procureur général près la cour d'appel de Bordeaux, titulaire, en remplacement de Mme ANDRO-COHEN (Françoise).

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 21 août 2009.

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,
C. GUÉGUEN